N° 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882

Juristat

Les ressources policières au Canada, 2015

par Benjamin Mazowita et Jacob Greenland
Centre canadien de la statistique juridique

Date de diffusion : le 30 mars 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les ressources policières au Canada, 2015 : faits saillants

- Le 15 mai 2015, il y avait 68 777 policiers au Canada, ce qui se traduit par un taux de 192 policiers pour 100 000 habitants. Après avoir affiché une hausse de 1999 à 2010, le taux de policiers a diminué pendant quatre années consécutives.
- Les services de police comptaient 28 368 employés civils au Canada le 15 mai 2015, ce qui représente 29 % de l'effectif total. Le taux d'employés civils par rapport à l'ensemble des employés des services de police continue d'augmenter progressivement depuis les années 1960. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse du nombre de gestionnaires, d'administrateurs, d'analystes et d'autres employés qualifiés au sein des services de police.
- En 2015, la représentation des femmes dans les grades supérieurs a continué de croître au sein des services de police. La proportion d'officiers supérieurs de sexe féminin a plus que doublé depuis les 10 dernières années, étant passée de 5,5 % en 2005 à 12,4 % en 2015; cela correspond à la proportion la plus élevée jamais observée.
- Depuis 2012, soit la première année de collecte de renseignements détaillés sur les caractéristiques des policiers, la proportion de policiers âgés de moins de 40 ans a diminué, étant passée de 49,6 % en 2012 à 45,5 % en 2015. En revanche, la proportion de policiers de 40 ans et plus a augmenté, étant passée de 50,4 % en 2012 à 54,5 % en 2015. Les renseignements sur les embauches et les départs enregistrés pendant l'année civile ou l'exercice révèlent que, depuis 2012-2013, le nombre de policiers qui ont quitté leur service de police respectif ou qui ont pris leur retraite (-8 770) dépasse le nombre de policiers embauchés (+8 000).
- Les dépenses de fonctionnement de fin d'année des services de police au Canada se sont élevées à 13,9 milliards de dollars en dollars courants pour l'exercice 2014-2015.
- Après ajustement pour tenir compte de l'inflation, les dépenses des services de police ont augmenté chaque année de 1997-1998 à 2010-2011. Depuis, les dépenses de fonctionnement sont demeurées relativement stables et sont restées inchangées en 2014-2015. Lorsque l'on tient compte de la population, les dépenses des services de police ont enregistré une baisse, étant passées de 315 $ par habitant en 2013-2014 à 312 $ par habitant en 2014-2015 (-0,9 %).

Les ressources policières au Canada, 2015

par Benjamin Mazowita et Jacob Greenland

Le travail effectué par les services de police pour maintenir la sécurité publique englobe un vaste éventail de responsabilités liées à l'application de la loi, à la prévention du crime, aux services d'aide aux victimes, au maintien de l'ordre public et à la collaboration avec les organismes externes.

En raison de l'évolution du contexte du travail policier et des activités criminelles, la structure conventionnelle et les exigences opérationnelles des services de police au Canada sont profondément remises en cause (Conseil des académies canadiennes, 2014). Les activités criminelles sont de plus en plus complexes, allant au-delà des limites sur le plan de la géographie et des compétences. La portée du travail policier a pris de l'ampleur pour inclure des questions plus vastes telles que la sécurité nationale, le terrorisme, le crime organisé à l'échelle internationale, la criminalité financière et la cybercriminalité. En outre, des données indiquent que les services de police répondent de plus en plus à des appels de service qui ne sont pas liés à des infractions criminelles, mais plutôt à des questions sociales telles que des problèmes de santé mentale (Comité permanent de la sécurité publique et nationale, 2014). Ces tendances se déroulent en parallèle avec les débats sur les paramètres économiques des services de police et la sécurité des collectivités, lesquels sont axés sur la détermination des facteurs de coût des dépenses des services de police et des économies possibles dans la prestation des services de police sans que cela compromette la sécurité publique (Sécurité publique Canada, 2013).

Fondé sur les données de l'Enquête sur l'administration policière, cet article *Juristat* présente les données les plus récentes sur le nombre de policiers au Canada, ainsi que sur les caractéristiques démographiques des policiers, y compris l'âge, le sexe et le niveau de scolarité. De plus, l'analyse présente des renseignements sur la composition et les dépenses de fonctionnement des services de police.

Le taux de policiers continue de diminuer

Le 15 mai 2015, il y avait 68 777 policiers au Canada, ce qui correspond à un taux de 192 policiers pour 100 000 habitants (tableau 1). La majorité (70 %) de ces policiers était des agents. Un peu plus du quart (26 %) étaient des sous-officiers, y compris le personnel dont le grade se situe entre celui d'agent et de lieutenant, alors que la plus faible proportion (4 %) était formée des officiers supérieurs, ayant habituellement un grade de lieutenant ou un grade supérieur.

Après avoir généralement augmenté de 1999 à 2010 et être demeuré stable[1] en 2011, le taux de policiers au Canada a diminué pendant quatre années consécutives (graphique 1). Le taux de policiers observé en 2015 a reculé de 0,9 % par rapport à 2014 et de 5,1 % par rapport à 2011.

Graphique 1
Taux de policiers et d'employés civils pour 100 000 habitants, Canada, 1962 à 2015

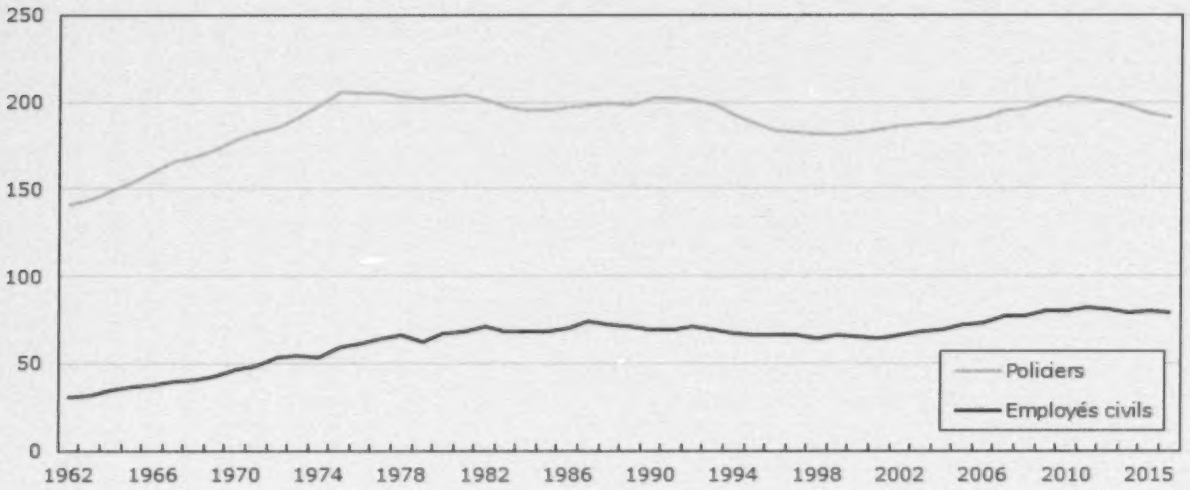

Note : Les policiers représentent le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Les employés civils comprennent tous les employés civils permanents qui font partie de la masse salariale des services de police et qui occupent des postes tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, de cadet, d'agent spécial, d'agent de sécurité, de brigadier scolaire et d'agent chargé de l'application des règlements municipaux. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Selon les données recueillies par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Canada a enregistré de façon constante un taux de policiers inférieur à la moyenne, comparativement aux pays semblables[2], du point de vue de la population, de la masse terrestre géographique et du revenu par habitant (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2015).

Parmi les provinces canadiennes, le taux de policiers variait entre 154 policiers pour 100 000 habitants à l'Île-du-Prince-Édouard et 202 policiers pour 100 000 habitants en Saskatchewan (graphique 2). En 2015, le taux de policiers pour les provinces et territoires — qui exclut le personnel du Quartier général et de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC) — s'établissait à 189 policiers pour 100 000 habitants. Comme par le passé, les taux de policiers dans les territoires étaient beaucoup plus élevés que ceux observés dans les provinces.

Graphique 2
Taux de policiers, selon la province ou le territoire, 2015

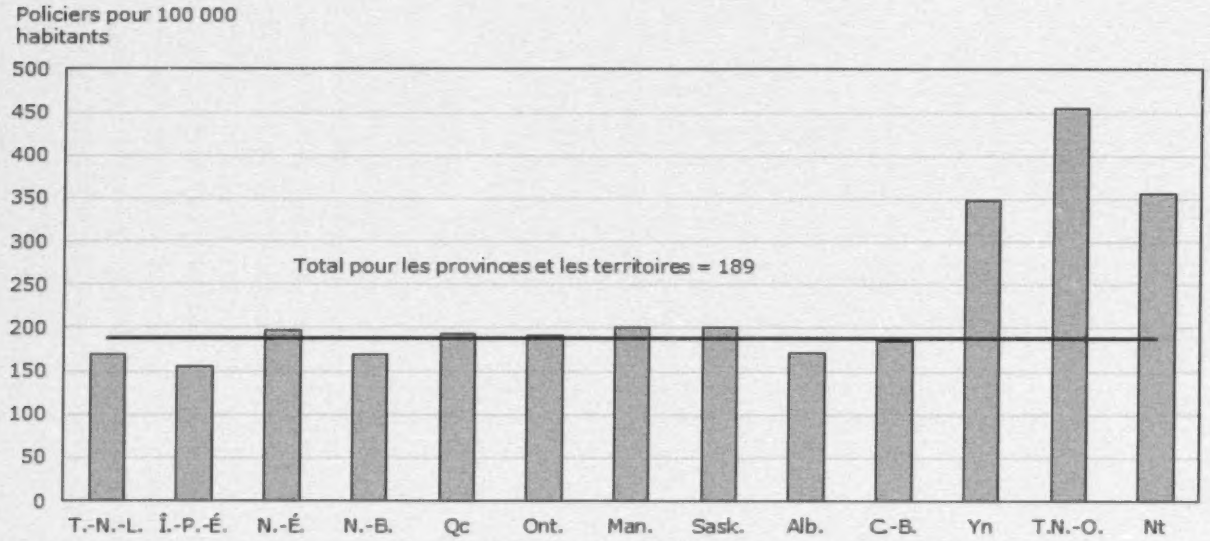

Note : Le total pour les provinces et les territoires exclut le personnel du Quartier général et de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC). Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

En 2015, le taux de policiers a diminué dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où il est demeuré stable (-0,4 %), et en Alberta, où il a augmenté légèrement (0,5 %) (tableau 2).

Depuis 2005, de nombreuses provinces suivent une tendance semblable à celle observée à l'échelle nationale (graphique 1), à l'exception du Québec, dont le taux de policiers a peu varié au cours des 10 dernières années. Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont également suivi la tendance nationale mais ont affiché la plus forte croissance du taux de policiers de 2006 à 2008. Par conséquent, malgré des baisses récentes, les taux de policiers enregistrés par ces deux provinces en 2015 étaient considérablement plus élevés que ceux de 2005. Au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Saskatchewan, les taux de policiers étaient inférieurs à ceux notés en 2005.

Parmi les services de police desservant des municipalités canadiennes de 100 000 habitants et plus[3], le taux de policiers moyen était de 150 policiers pour 100 000 habitants. Les taux de policiers les plus élevés ont été enregistrés à Victoria, en Colombie-Britannique (240 policiers pour 100 000 habitants), et à Montréal, au Québec (233 policiers pour 100 000 habitants). Les taux de policiers les plus faibles ont été observés à Richmond, en Colombie-Britannique (97 policiers pour 100 000 habitants), à Lévis, au Québec (104 policiers pour 100 000 habitants) et à Richelieu–Saint-Laurent, au Québec (104 policiers pour 100 000 habitants) (tableau 3).

Encadré 1
Secteurs de compétence policière

Au Canada, les municipalités ont la responsabilité de fournir la majorité des services policiers. Les autres services policiers sont fournis par des organismes provinciaux et fédéraux. À Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et en Ontario, les corps de police provinciaux — la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, la Sûreté du Québec et la Police provinciale de l'Ontario — desservent les collectivités sans forces policières municipales autonomes et sont responsables des routes provinciales ainsi que d'autres secteurs de compétence provinciale. Dans la région de l'Atlantique, la région des Prairies et en Colombie-Britannique, les services policiers provinciaux ainsi que certains services policiers municipaux sont assurés par la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les trois territoires du Canada sont desservis uniquement par la GRC (Comité permanent de la sécurité publique et nationale, 2014). La GRC est aussi responsable de programmes policiers fédéraux tels que le Programme canadien des armes à feu, le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés, et le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (Hutchins, 2015).

En 2015, le Canada comptait 176 services de police municipaux autonomes, lesquels desservaient 64 % de la population du pays. Les corps de police provinciaux, que l'on trouve à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et en Ontario, desservaient pour leur part 14 % de la population du Canada. La GRC remplissait des contrats de services policiers municipaux et provinciaux pour 22 % de la population du Canada, en plus de ses programmes policiers nationaux et internationaux.

Le transfert de tâches à des employés civils au sein des services de police

En plus de compter des policiers assermentés, les services de police font appel à des employés civils afin de pourvoir des postes tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, d'analyste, de cadet et d'agent de sécurité. Le transfert de tâches à des employés civils au sein des services de police désigne le processus consistant à distinguer, parmi les tâches et les responsabilités actuellement assumées par des policiers, celles qui pourraient être effectuées par des employés civils. Selon certains, la redistribution des responsabilités entre les policiers et les employés civils pourrait accroître l'efficacité et l'efficience économique de la prestation des services policiers (Griffiths, Pollard et Stamatakis, 2014). En revanche, d'autres incitent à la prudence : lorsqu'on procède au transfert de tâches à des employés civils, il faut garder en tête que les tâches devant être effectuées par des policiers assermentés le demeurent, et il faut également s'assurer que le service de police et l'environnement de travail profiteraient de l'intégration d'employés civils (Morrell, 2014; Peak, 2010).

Le 15 mai 2015, 28 368 employés civils[4] travaillaient au sein des services de police au Canada, ce qui représente 3 employés des services de police sur 10 (29 %) (graphique 3). En 2015, les employés civils occupaient le plus souvent des postes administratifs (10,2 % du personnel), des postes de gestionnaire ou de professionnel (9,9 %) et des postes aux communications ou à la répartition (4,0 %). La proportion restante des employés civils, qui représentaient 5,1 % du personnel des services de police, occupait notamment des postes d'agent de sécurité, de cadet, d'agent spécial et de brigadier scolaire.

Graphique 3
Composition des services de police, selon le grade ou la catégorie, Canada, 2015

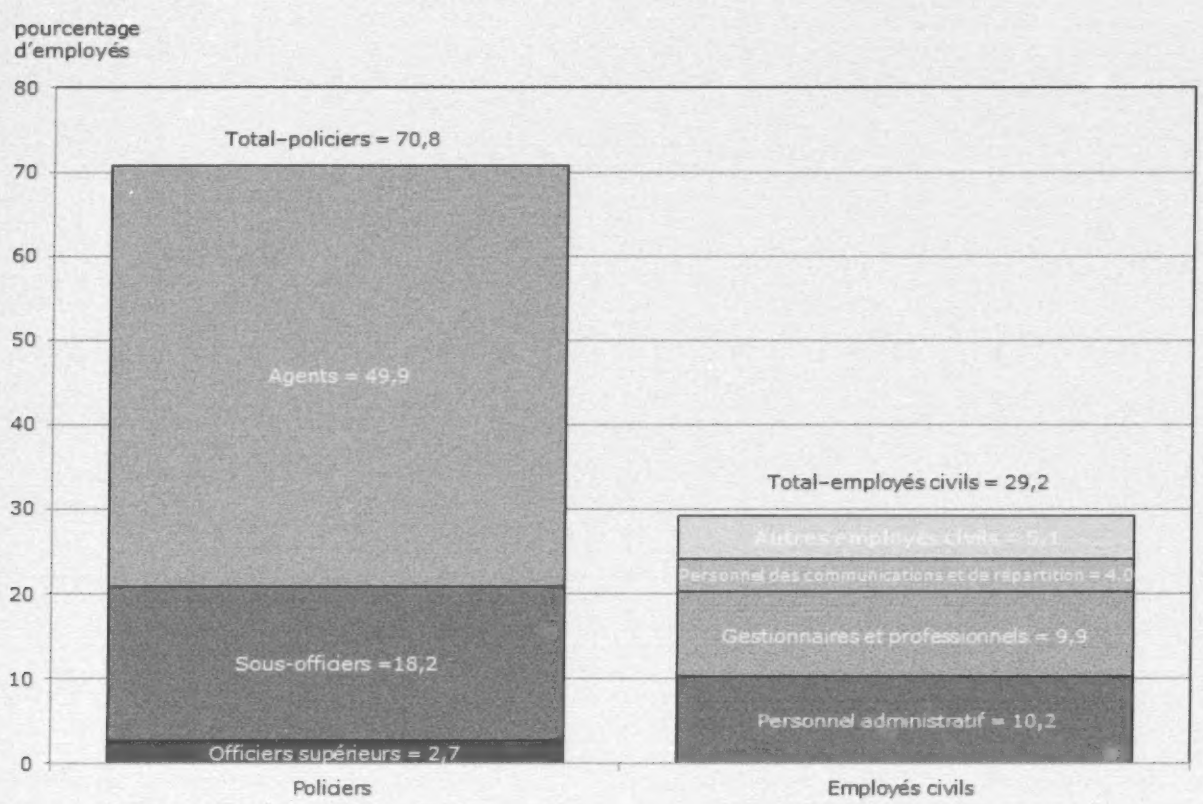

Note : Les policiers représentent le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Les employés civils comprennent tous les employés civils permanents qui font partie de la masse salariale des services de police. Le personnel administratif englobe tous les employés civils qui effectuent des tâches de soutien administratif, de secrétariat ou de réception. Les gestionnaires et professionnels englobent les gestionnaires, les administrateurs, les analystes de systèmes et les analystes en informatique, les scientifiques et d'autres employés civils qualifiés. Le personnel des communications et de répartition englobe tous les employés civils occupant des postes de répartiteur, de standardiste, d'évaluateur des appels et de receveur de plaintes. Les autres employés civils comprennent les agents de sécurité, les cadets, les agents spéciaux et les brigadiers scolaires.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Le nombre d'employés civils par rapport à l'ensemble des employés des services de police augmente graduellement depuis le début de la collecte de ces données en 1962. Cette année-là, les employés civils représentaient seulement 18 % du personnel des services de police, comparativement à 29 % en 2015. Cela signifie qu'il y avait 4,6 policiers pour chaque employé civil au sein des services de police en 1962, par rapport à 2,4 en 2015.

L'augmentation récente du nombre d'employés civils est principalement attribuable au nombre de postes de gestionnaire et de professionnel au sein des services de police; l'effectif de cette catégorie, qui englobe les gestionnaires, les administrateurs, les analystes, les scientifiques et d'autres employés civils qualifiés, a triplé depuis 1996. En 2015, les postes de gestionnaire et de professionnel représentaient 9,9 % du personnel des services de police (graphique 3; graphique 4).

Graphique 4
Employés civils, selon la catégorie, Canada, 1996 à 2015

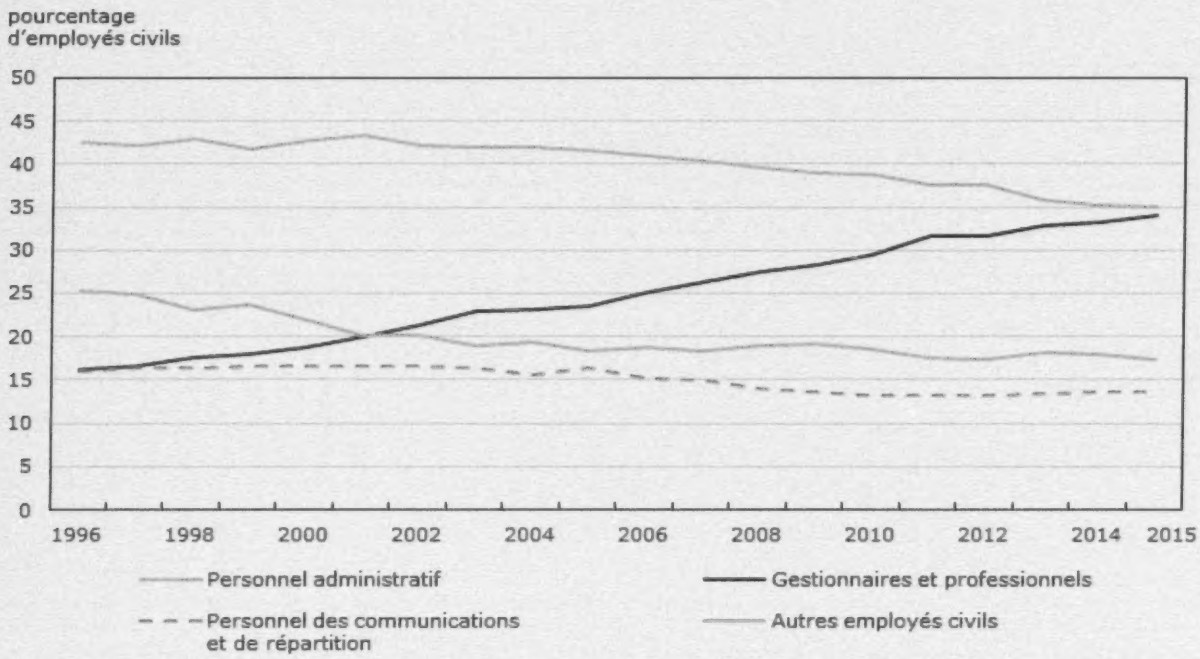

Note : Le personnel administratif englobe tous les employés civils qui effectuent des tâches de soutien administratif, de secrétariat ou de réception. Les gestionnaires et professionnels englobent les gestionnaires, les administrateurs, les analystes de systèmes et les analystes en informatique, les scientifiques et d'autres employés civils qualifiés. Le personnel des communications et de répartition englobe tous les employés civils occupant des postes de répartiteur, de standardiste, d'évaluateur des appels et de receveur de plaintes. Les autres employés civils comprennent les agents de sécurité, les cadets, les agents spéciaux et les brigadiers scolaires.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Le nombre de policières continue d'augmenter

Le 15 mai 2015, il y avait 14 332 policières au Canada, ce qui représente le cinquième de l'ensemble des policiers (20,8 %). Cela constitue une augmentation de +1,3 % par rapport à 2014. La proportion de policières dans les services de police canadiens augmente chaque année depuis que ces données sont recueillies (graphique 5).

Graphique 5
Policières en pourcentage du nombre total de policiers, selon le grade, Canada, 1986 à 2015

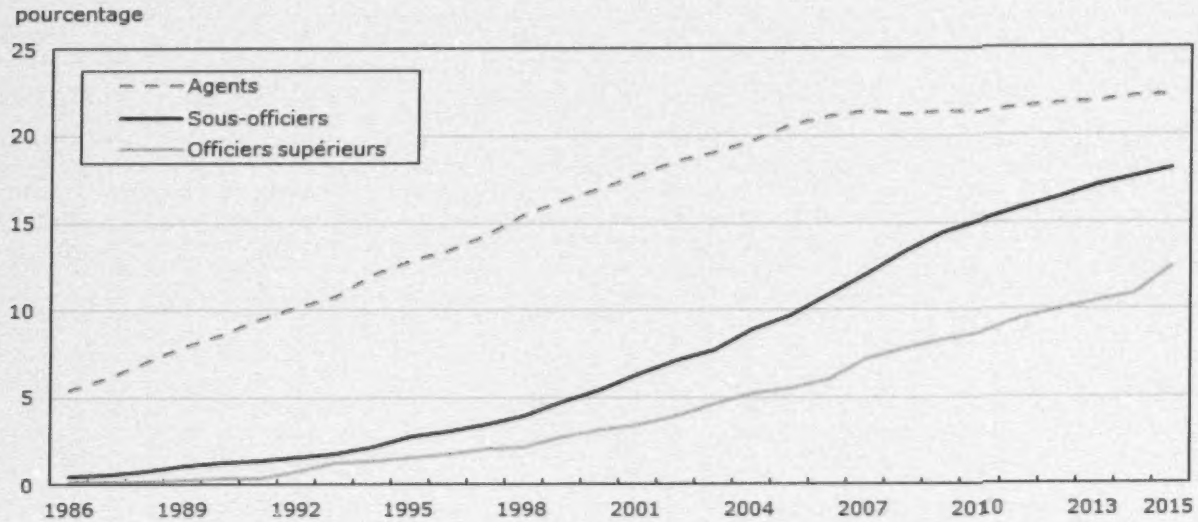

Note : Les sous-officiers comprennent les personnes dont le grade se situe entre celui d'agent et de lieutenant, comme les sergents d'état-major, les sergents, les sergents-détectives, les caporaux et les personnes ayant un grade équivalent. Les officiers supérieurs comprennent les personnes qui ont obtenu le grade de lieutenant ou un grade supérieur, comme les chefs, les chefs adjoints, les surintendants d'état-major, les surintendants, les inspecteurs d'état-major, les inspecteurs, les lieutenants et les personnes ayant un grade équivalent.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Depuis peu, les femmes occupent une part croissante des postes aux grades supérieurs des services de police. La proportion d'officiers supérieurs de sexe féminin a commencé à augmenter considérablement en 1995, alors qu'elle s'établissait à 1,6 %. Par la suite, cette proportion a plus que doublé, étant passée de 5,5 % en 2005 à 12,4 % en 2015. De même, la proportion de sous-officiers de sexe féminin, dont le grade se situe entre celui d'agent et de lieutenant, est passée de 9,7 % en 2005 à 18,0 % en 2015.

Alors que la représentation des femmes augmente progressivement dans les rangs des policiers assermentés, les femmes qui travaillent dans des services de police occupent le plus souvent des postes civils. En effet, plus de la moitié (57,3 %) des femmes travaillant dans les services de police occupaient des postes civils, ce qui représente 67,8 % des employés civils. Par comparaison, 85,6 % des hommes travaillant au sein des services de police étaient des policiers assermentés, alors que la proportion restante de 14,4 % était composée d'employés civils.

L'effectif policier est légèrement plus âgé qu'en 2012

Le 15 mai 2015, plus de la moitié (54,5 %) des policiers étaient âgés de 40 ans et plus. Depuis 2012, la proportion de policiers âgés de moins de 40 ans a diminué, étant passée de 49,6 % en 2012 à 45,5 % en 2015. Parallèlement, la proportion de policiers âgés de 40 ans et plus a augmenté, étant passée de 50,4 % en 2012 à 54,5 % en 2015. En ce qui concerne les policiers âgés de 50 ans et plus, ils représentent maintenant 17,9 % de tous les policiers, en hausse par rapport à la proportion de 14,9 % notée en 2012 (graphique 6).

Graphique 6
Répartition des policiers selon l'âge, Canada, 2012 à 2015

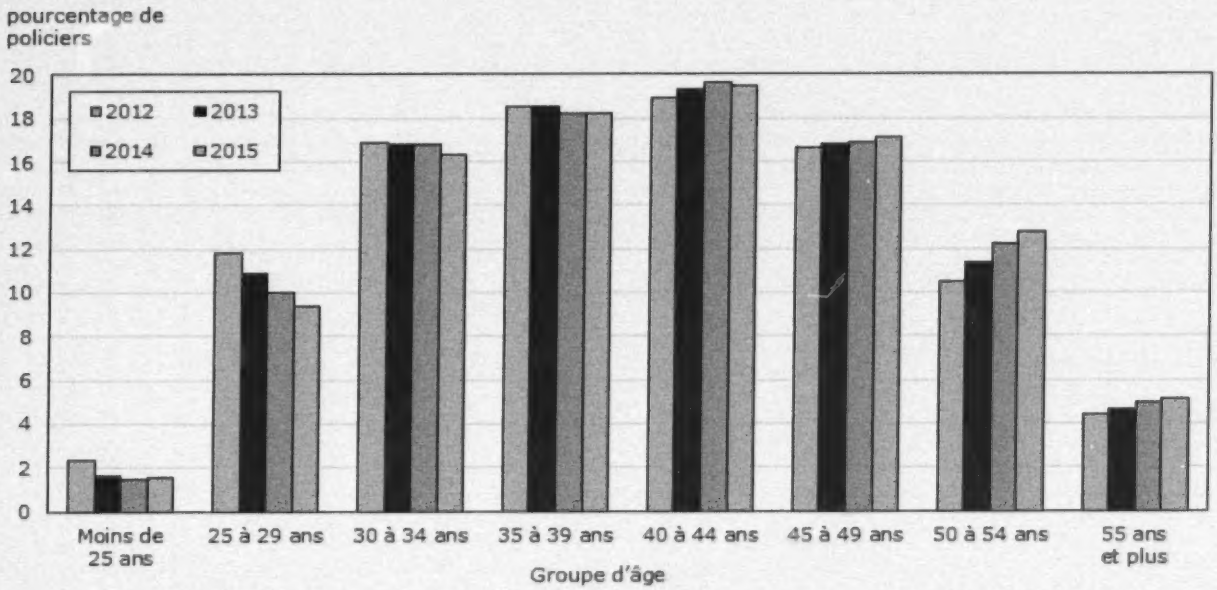

Note : Les renseignements sur l'âge des policiers sont fondés sur les données recueillies auprès des services de police employant plus de 99 % des policiers d'un bout à l'autre du Canada. Les renseignements sur l'âge n'étaient pas disponibles pour moins de 1 % de ces policiers; par conséquent, ces derniers ont été exclus du calcul des pourcentages.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et questionnaire supplémentaire de l'enquête.

Les renseignements sur les embauches et les départs enregistrés pendant l'année civile ou l'exercice révèlent que, depuis 2012-2013, le nombre de policiers qui ont quitté leur service de police respectif ou qui ont pris leur retraite dépasse le nombre de policiers embauchés. De 2011-2012 à 2014-2015, 8 770 policiers ont quitté les services de police, alors que seulement 8 000 policiers ont été embauchés.

En 2014-2015, 2 395 policiers ont été embauchés au sein des services de police. La majorité (80 %) de ces policiers étaient des recrues diplômées, c'est-à-dire qu'ils avaient réussi avec succès un programme de formation leur octroyant le statut de policier assermenté au cours de l'année civile ou de l'exercice précédent. La proportion restante (20 %) était composée de policiers d'expérience.

Parmi les 2 496 policiers qui ont quitté leur service de police en 2014-2015, 70 % ont pris leur retraite, tandis que les autres ont donné d'autres raisons, y compris le fait d'avoir été embauché par un autre service de police. Alors que 11 % des policiers au Canada étaient admissibles à la retraite en 2014-2015[5], dans les faits, seulement 2,6 % (1 741 policiers) ont pris leur retraite pendant l'année civile ou l'exercice (tableau 4).

Les dépenses de fonctionnement des services de police se sont élevées à 13,9 milliards de dollars en 2014-2015

En 2014-2015, les dépenses de fonctionnement de fin d'année des services de police au Canada ont atteint 13,9 milliards de dollars en dollars courants (tableau 5). Ces dépenses comprennent les traitements et salaires (66 %), les avantages sociaux[6] (15 %) et les autres dépenses de fonctionnement[7] (19 %). Après ajustement pour tenir compte de l'inflation, les dépenses des services de police ont augmenté chaque année de 1997-1998 à 2010-2011. Depuis, les dépenses de fonctionnement sont demeurées relativement stables et sont restées inchangées en 2014-2015 (tableau 6).

Lorsqu'on examine les dépenses au niveau des habitants pour la période de 1997-1998 à 2009-2010, on constate que les dépenses de fonctionnement des services de police se sont accrues, étant passées de 222 $ à 320 $ par habitant, après correction pour tenir compte de l'inflation (graphique 7, tableau 6). Depuis 2009-2010, les dépenses de fonctionnement ont généralement diminué, y compris une baisse de 0,9 % en 2014-2015.

Graphique 7
Dépenses des services de police par habitant, en dollars courants et en dollars constants, Canada, 1986-1987 à 2014-2015

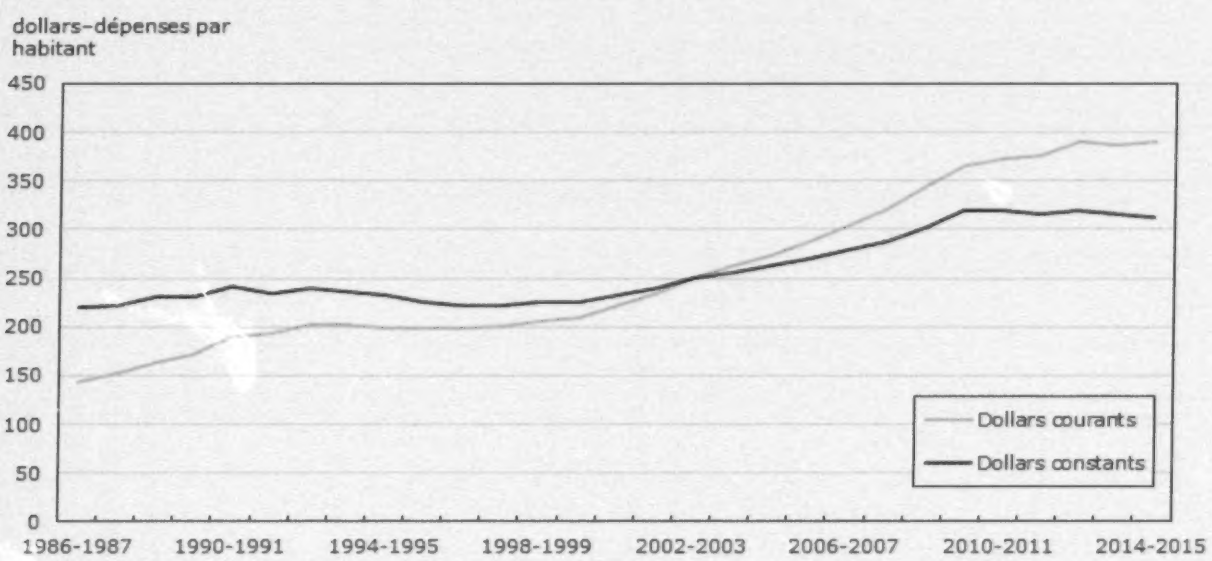

Note : Les dollars courants expriment le coût des articles en fonction de l'année où ceux-ci sont achetés. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation pour calculer les dollars constants en choisissant 2002 comme année de base (2002 = 100). Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Sur ces dépenses de fonctionnement totales, des dépenses de 7,3 milliards de dollars ont été associées à des services de police municipaux autonomes, ce qui représente une augmentation de 1,0 % par rapport à l'exercice précédent, après correction pour tenir compte de l'inflation. Les dépenses de fonctionnement des services de police autonomes ont crû dans chacune des provinces concernées, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard (-2,1 %) et au Québec (-1,5 %), où les dépenses ont diminué.

Ensemble, les corps de police provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et de l'Ontario ont déclaré des dépenses en dollars courants totalisant 2,1 milliards de dollars. Après correction pour tenir compte de l'inflation, le total des dépenses des corps de police provinciaux s'est accru de 0,7 % en 2014-2015, cette croissance est entièrement attribuable à l'augmentation de 5,3 % des dépenses de fonctionnement de la Police provinciale de l'Ontario (PPO). Cette importante hausse découle de l'entrée en vigueur d'une augmentation salariale pour les membres de la PPO, à la suite de deux années de gel salarial. Les dépenses de fonctionnement de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve et de la Sûreté du Québec ont pour leur part reculé de 11,9 % et de 3,4 % respectivement.

Les dépenses de fonctionnement totales de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) se sont établies à 4,5 milliards de dollars en 2014-2015. Puisque la GRC fournit un éventail de services policiers aux provinces et territoires et qu'elle a des responsabilités nationales, ses dépenses peuvent être réparties dans les trois catégories suivantes : contrats de services policiers (55 %), services policiers fédéraux et internationaux (19 %) et soutien et services fonctionnels (26 %). Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement en dollars courants de la GRC ont reculé de -1,4 % en 2014, après correction pour tenir compte de l'inflation.

Description de l'enquête

L'Enquête sur l'administration policière permet de recueillir des données sur l'effectif policier et les dépenses auprès de chacun des corps de police municipaux, provinciaux et fédéral au Canada. Sont exclus de l'enquête les organismes de sécurité suivants : le Service canadien du renseignement de sécurité, la police des chemins de fer et la police militaire, ainsi que les ministères chargés de l'application de certaines lois dans les domaines de l'impôt sur le revenu, des douanes et de l'accise, de l'immigration, des pêches et de la faune. De plus, les services de sécurité privés et les enquêteurs privés sont exclus de l'enquête.

Les données figurant dans le présent rapport représentent l'effectif policier au 15 mai 2015 et les dépenses de fonctionnement de fin d'année pour l'année civile 2014 ou l'exercice 2014-2015. Le nombre de policiers représente le nombre réel de policiers permanents assermentés qui étaient disponibles pour le service actif en date du 15 mai 2015. Les employés à temps partiel sont convertis en équivalents temps plein. Les dépenses au chapitre des services de police sont des dépenses réelles de fonctionnement et elles comprennent les traitements et salaires, les avantages sociaux et les autres dépenses de fonctionnement, telles que les coûts des locaux, du carburant et de l'entretien. Les dépenses en immobilisations, les recettes et les recouvrements sont exclus des données sur les dépenses.

Depuis 2012, l'Enquête sur l'administration policière comprend un questionnaire supplémentaire qui permet de recueillir des renseignements détaillés sur les embauches, les départs, l'admissibilité à la retraite, le nombre d'années de service, l'âge, le niveau de scolarité, l'appartenance à une minorité visible et la langue. Certains de ces renseignements ne sont pas publiés en raison de problèmes de qualité des données.

Références

Comité permanent de la sécurité publique et nationale. 2014. « Aspects économiques liés aux services de police », Rapport du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, Chambre des communes, Ottawa, Ontario.

Conference Board of Canada. 2015. « Classement provincial et territorial » (site consulté le 30 octobre 2015).

Conseil des académies canadiennes. 2014. *Le maintien de l'ordre au Canada au XXIe siècle : Une nouvelle police pour de nouveaux défis,* Comité d'experts sur l'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre, Ottawa, Ontario.

GRIFFITHS, Curt Taylor, Nahanni POLLARD et Tom STAMATAKIS. 2014. « Assessing the effectiveness and efficiency of a police service: The analytics of operational reviews », *Police Practice and Research,* vol. 16, nº 2, p. 175 à 187.

HUTCHINS, Hope. 2015. « Les ressources policières au Canada, 2014 », *Juristat*, produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

MORRELL, Kevin. 2014. « Civilianization and its discontents », *Academy of Management Proceedings,* vol. 2014, nº 1, Academy of Management Proceedings.

PEAK, Kenneth J. 2010. « Police issues and practices », *Justice Administration: Police, Courts, and Corrections Management*, sixième édition, Pearson Education.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. 2015. « Total police personnel at the national level », *Crime and Criminal Justice Statistics* (site consulté le 30 octobre 2015).

Sécurité publique Canada. 2013. *Sommet sur les paramètres économiques des services de police : Optimiser l'avantage des services de police du Canada* (site consulté le 15 janvier 2016).

Notes

1. Aux fins de la présente analyse, la variation en pourcentage est considérée comme stable si elle correspond à 0 % une fois arrondie.

2. Le Conference Board du Canada a établi un groupe de 16 pays semblables qui sont comparables du point de vue de la population, de la masse terrestre géographique et du revenu (produit intérieur brut) par habitant. Outre le Canada, ces pays sont l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis (Conference Board du Canada, 2015).

3. En 2015, la Police provinciale de l'Ontario (PPO) a mis en œuvre un nouveau modèle de facturation municipal. Celui-ci reflète le modèle de prestation des services intégrés de la province, lequel n'alloue pas le nombre de policiers selon les limites ou des contrats municipaux. Par conséquent, les contrats municipaux de la PPO ne stipulent pas un nombre fixe ou stable de policiers affectés au service de police, tel qu'il est défini aux fins de l'Enquête sur l'administration policière. Conséquemment, à compter de 2015, les données sur les ressources policières de la PPO ne sont disponibles qu'à l'échelon provincial. Statistique Canada ne peut donc plus produire les données pour les RMR de l'Ontario. Ce rapport présente plutôt les données des services de police desservant une population de 100 000 habitants et plus.

4. L'Enquête sur l'administration policière permet seulement de recueillir des données sur les employés civils rémunérés par le service de police. Par conséquent, si les employés civils d'un service de police sont rémunérés par la municipalité, comme dans le cas des détachements de la Gendarmerie royale du Canada et de certains services de police municipaux, ils ne sont pas pris en compte dans l'enquête.

5. Le pourcentage de policiers admissibles à la retraite est calculé au moyen des données sur les embauches, les départs et l'admissibilité à la retraite au cours de l'année civile 2014 ou de l'exercice 2014-2015, ainsi que du nombre de policiers assermentés qui étaient en fonction le 15 mai 2015.

6. Les avantages sociaux désignent tous les versements aux employés qui ne sont pas des traitements ou des salaires. Il s'agit, par exemple, des cotisations de l'employeur au Régime de pensions du Canada, à l'assurance-emploi, aux régimes de pension et de retraite, au régime d'assurance-maladie, aux régimes d'assurance dentaire, aux régimes d'assurance-vie collective, aux indemnités d'accident du travail, aux prestations d'invalidité, aux prestations consécutives au décès, aux paiements de congés de maternité, de paternité ou d'adoption, aux indemnités de départ, aux allocations vestimentaires, aux indemnités de déplacement et aux indemnités diverses (cotisations de l'employeur à d'autres régimes, tels qu'un régime de soins de la vue). Les avantages sociaux peuvent être versés depuis le budget des services de police ou à partir d'autres sources gouvernementales.

7. Les autres dépenses de fonctionnement comprennent tous les coûts autres qu'en capital, à l'exception des traitements, des salaires et des avantages sociaux. Il peut s'agir, par exemple, de coûts liés aux fournitures, aux meubles, aux services publics, à l'achat d'équipement mineur et de véhicules, à la location de véhicules, à l'entretien de véhicules, à l'essence, à l'huile, à la location à bail, aux locations d'immeubles et d'équipement, au transport et aux communications, aux services professionnels et aux contrats.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2015

	Policiers[1]			Employés civils[2]						
	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage	Effectif total	Policiers en proportion de l'effectif total	Employés civils en proportion de l'effectif total	Ratio policiers-employés civils
Année	nombre	taux[3]	pourcentage	nombre	taux[3]	pourcentage	nombre	pourcentage	pourcentage	ratio
1962	26 129	140,6	...	5 699	30,7	...	31 828	82,1	17,9	4,6
1963	27 333	144,4	2,7	5 935	31,4	2,3	33 268	82,2	17,8	4,6
1964	28 823	149,4	3,5	6 655	34,5	9,9	35 478	81,2	18,8	4,3
1965	30 146	153,5	2,7	7 133	36,3	5,2	37 279	80,9	19,1	4,2
1966	32 086	160,3	4,4	7 583	37,9	4,4	39 669	80,9	19,1	4,2
1967	33 792	165,8	3,4	8 018	39,3	3,7	41 810	80,8	19,2	4,2
1968	34 887	168,5	1,6	8 351	40,3	2,5	43 238	80,7	19,3	4,2
1969	36 342	173,0	2,7	8 963	42,7	6,0	45 305	80,2	19,8	4,1
1970	37 949	178,2	3,0	9 936	46,7	9,4	47 885	79,3	20,7	3,8
1971	40 148	182,8	2,6	10 597	48,3	3,3	50 745	79,1	20,9	3,8
1972	41 214	185,5	1,5	11 762	52,9	9,7	52 976	77,8	22,2	3,5
1973	43 142	191,8	3,4	12 297	54,7	3,3	55 439	77,8	22,2	3,5
1974	45 276	198,5	3,5	12 085	53,0	-3,1	57 361	78,9	21,1	3,7
1975	47 713	206,2	3,9	13 794	59,6	12,5	61 507	77,6	22,4	3,5
1976	48 213	205,6	-0,3	14 377	61,3	2,9	62 590	77,0	23,0	3,4
1977	48 764	205,5	0,0	15 231	64,2	4,7	63 995	76,2	23,8	3,2
1978	48 705	203,2	-1,1	15 749	65,7	2,4	64 454	75,6	24,4	3,1
1979	48 990	202,4	-0,4	15 001	62,0	-5,7	63 991	76,6	23,4	3,3
1980	49 841	203,3	0,4	16 410	66,9	8,0	66 251	75,2	24,8	3,0
1981	50 563	203,7	0,2	16 999	68,5	2,3	67 562	74,8	25,2	3,0
1982	50 539	201,2	-1,2	17 738	70,6	3,1	68 277	74,0	26,0	2,8
1983	50 081	197,4	-1,9	17 342	68,4	-3,2	67 423	74,3	25,7	2,9
1984	50 010	195,3	-1,1	17 503	68,4	0,0	67 513	74,1	25,9	2,9
1985	50 351	194,8	-0,2	17 702	68,5	0,2	68 053	74,0	26,0	2,8
1986	51 425	197,0	1,1	18 273	70,0	2,2	69 698	73,8	26,2	2,8
1987	52 510	198,5	0,8	19 558	73,9	5,6	72 068	72,9	27,1	2,7
1988	53 312	199,0	0,2	19 407	72,4	-2,1	72 719	73,3	26,7	2,7
1989	54 211	198,7	-0,1	19 526	71,6	-1,2	73 737	73,5	26,5	2,8
1990	56 034	202,3	1,8	19 259	69,5	-2,8	75 293	74,4	25,6	2,9
1991	56 768	202,5	0,1	19 440	69,4	-0,3	76 208	74,5	25,5	2,9
1992	56 992	200,9	-0,8	20 059	70,7	2,0	77 051	74,0	26,0	2,8
1993	56 901	198,4	-1,3	19 956	69,6	-1,6	76 857	74,0	26,0	2,9
1994	55 859	192,6	-2,9	19 492	67,2	-3,4	75 351	74,1	25,9	2,9

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1 — suite
Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2015

	Policiers[1]			Employés civils[2]						
Année	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage	Effectif total	Policiers en proportion de l'effectif total	Employés civils en proportion de l'effectif total	Ratio policiers-employés civils
	nombre	taux[3]	pourcentage	nombre	taux[3]	pourcentage	nombre	pourcentage	pourcentage	ratio
1995	55 008	187,7	-2,5	19 259	65,7	-2,2	74 267	74,1	25,9	2,9
1996	54 323	183,5	-2,3	19 603	66,2	0,7	73 926	73,5	26,5	2,8
1997	54 719	183,0	-0,3	19 679	65,8	-0,6	74 398	73,5	26,5	2,8
1998	54 763	181,6	-0,7	19 383	64,3	-2,3	74 146	73,9	26,1	2,8
1999	55 321	182,0	0,2	20 168	66,3	3,2	75 489	73,3	26,7	2,7
2000	55 954	182,3	0,2	19 907	64,9	-2,2	75 861	73,8	26,2	2,8
2001	57 076	184,0	0,9	19 982	64,4	-0,7	77 058	74,1	25,9	2,9
2002	58 422	186,3	1,3	20 732	66,1	2,6	79 154	73,8	26,2	2,8
2003	59 412	187,8	0,8	21 476	67,9	2,7	80 888	73,4	26,6	2,8
2004	59 800	187,2	-0,3	22 212	69,5	2,5	82 012	72,9	27,1	2,7
2005	61 026	189,3	1,1	23 391	72,5	4,3	84 417	72,3	27,7	2,6
2006	62 461	191,8	1,3	23 911	73,4	1,2	86 372	72,3	27,7	2,6
2007	64 134	195,0	1,7	25 295	76,9	4,8	89 429	71,7	28,3	2,5
2008	65 283	196,4	0,7	25 630	77,1	0,2	90 913	71,8	28,2	2,5
2009	67 243	200,0	1,8	27 056	80,5	4,4	94 299	71,3	28,7	2,5
2010	69 068	203,1	1,6	27 357	80,4	0,0	96 425	71,6	28,4	2,5
2011	69 424	202,2	-0,5	28 142	81,9	1,9	97 566	71,2	28,8	2,5
2012	69 505	200,0	-1,1	28 202	81,2	-1,0	97 707	71,1	28,9	2,5
2013	69 250	197,0	-1,5	27 870	79,3	-2,3	97 120	71,3	28,7	2,5
2014[r]	68 806	193,6	-1,7	28 424	80,0	0,9	97 230	70,8	29,2	2,4
2015	68 777	191,8	-0,9	28 368	79,1	-1,1	97 145	70,8	29,2	2,4

... n'ayant pas lieu de figurer
[r] révisé
1. Représente le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Ce nombre comprend également les policiers qui sont affectés à des postes dans le cadre de contrats et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers en congé pour une longue période qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.
2. Comprend les travailleurs civils employés par les services de police qui occupent des postes permanents tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, de cadet, d'agent spécial, d'agent de sécurité, de brigadier scolaire et d'agent chargé de l'application des règlements municipaux. L'Enquête sur l'administration policière permet seulement de recueillir des données sur les employés civils rémunérés par le service de police. Par conséquent, si les employés civils d'un service de police sont rémunérés par la municipalité, comme dans le cas des détachements de la Gendarmerie royale du Canada et de certains services de police, ils ne sont pas représentés dans les données de l'enquête.
3. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.
Note : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en œuvre en 1986. Les données sur l'effectif policier sont relevées le jour de l'instantané (le 15 mai 2015 pour les données les plus récentes).
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 2
Policiers selon l'échelon du service de police et selon la province ou le territoire, 2015

				Gendarmerie royale du Canada				Variation du taux en pourcentage	
	Population en 2015[1]	Services de police municipaux[2]	Services de police provinciaux[3]	Contrats de services policiers[4]	Services policiers fédéraux et autres[5]	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	2014 à 2015	2005 à 2015
Province ou territoire			nombre				taux	pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	527 756	...	393	401	95	889	168	-0,4	11,7
Île-du-Prince-Édouard	146 447	97	...	102	27	226	154	-4,4	0,0
Nouvelle-Écosse	943 002	863	...	810	182	1 855	197	-1,6	13,6
Nouveau-Brunswick	753 871	437	...	688	153	1 278	170	-0,8	-2,2
Québec	8 263 600	9 521	5 555	...	935	16 011	194	-1,7	-0,4
Ontario[6]	13 792 052	18 414	6 137	...	1 654	26 205	190	-0,6	1,6
Manitoba	1 293 378	1 589	...	815	198	2 602	201	-2,7	5,1
Saskatchewan[7]	1 133 637	1 041	...	988	257	2 286	202	-1,3	-0,4
Alberta	4 196 457	4 209	...	2 596	350	7 155	171	0,5	6,2
Colombie-Britannique	4 683 139	2 534	...	5 265	879	8 678	185	-0,9	4,5
Yukon[8]	37 428	...	...	112	18	130	347	-4,8	-7,7
Territoires du Nord-Ouest[8]	44 088	...	...	181	20	201	456	4,4	14,4
Nunavut[8]	36 919	...	...	116	15	131	355	7,6	-11,1
Total pour les provinces et les territoires[9]	**35 851 774**	**38 705**	**12 085**	**12 074**	**4 783**	**67 647**	**189**	**-0,9**	**2,2**
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	...	...	...	...	1 130	1 130	...	...	...
Canada	**35 851 774**	**38 705**	**12 085**	**12 074**	**5 913**	**68 777**	**192**	**-0,9**	**1,4**

... n'ayant pas lieu de figurer
1. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet 2015 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.
2. Comprend les services de police municipaux autonomes (c.-à-d. les municipalités qui sont desservies par un service de police non associé à un service de police provincial ou à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]). Comprend également les services de police des Premières Nations qui ne sont pas assurés par les services de police provinciaux ni par la GRC.
3. Comprend les corps de police provinciaux qui fournissent des services policiers aux municipalités et aux régions rurales et qui patrouillent les routes. Plus précisément, ces corps de police comprennent la Force constabulaire royale de Terre-Neuve à Terre-Neuve-et-Labrador, la Sûreté du Québec au Québec et la Police provinciale de l'Ontario en Ontario.
4. Comprend les contrats de services policiers dans les provinces et territoires, dans les municipalités et dans les collectivités autochtones. Désigne les services policiers provinciaux et municipaux qui sont fournis par la Gendarmerie royale du Canada.
5. Comprend les services policiers fédéraux et l'administration des services et des divisions. Comprend les programmes policiers fédéraux (enquêtes générales, enquêtes fondées sur des projets, renseignements criminels, services de protection, mobilisation du public et soutien des opérations).
6. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.
7. Exclut le personnel de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).
8. La Gendarmerie royale du Canada est le seul corps de police au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
9. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 3
Services de police municipaux desservant une population de 100 000 habitants et plus, Canada, 2015

Services de police municipaux[1]	Population en 2014[2]	Policiers[3]			Embauches[5]	Départs[5]	Perte ou gain net : embauches et départs[5]	Policiers admissibles à la retraite[5]
		Nombre de policiers en 2015	Policiers pour 100 000 habitants en 2015[4]	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente				
	nombre		taux	pourcentage		nombre		pourcentage
Toronto (Ont.)	2 808 503	5 425	193	0,4	136	202	-66	7,4
Montréal (Qc)	1 988 243	4 638	233	-0,9	203	215	-12	17,9
Région de Peel (Mississauga/Brampton) (Ont.)	1 351 347	1 951	144	-0,3	89	58	31	4,6
Calgary (Alb.)	1 265 531	2 147	170	-0,7	105	69	36	0,0
Région de York (Markham/Vaughan) (Ont.)	1 121 346	1 535	137	0,1	55	20	35	4,0
Ottawa (Ont.)	947 031	1 272	134	-3,4	28	34	-6	3,4
Edmonton (Alb.)	928 182	1 665	179	-2,5	110	84	26	8,4
Winnipeg (Man.)	709 253	1 422	200	-5,0	8	41	-33	23,9
Région de Durham (Oshawa/Whitby/Ajax) (Ont.)	653 567	866	133	-1,0	15	26	-11	3,6
Vancouver (C.-B.)	649 189	1 280	197	-2,9	28	32	-4	7,2
Québec (Qc)	574 298	714	124	-2,7	0	23	-23	1,7
Hamilton (Ont.)	551 751	834	151	-0,2	67	51	16	20,6
Région de Halton (Oakville/Burlington) (Ont.)	551 027	672	122	-1,3	28	16	12	3,9
Région de Waterloo (Kitchener) (Ont.)	538 302	767	142	-0,4	23	21	2	2,6
Surrey (C.-B.)	498 720	641	129	9,4	61	8	53	6,6
Région de Niagara (St. Catharines) (Ont.)	446 192	709	159	0,0	19	20	-1	8,5
Laval[6] (Qc)	420 870	567	135	-4,6	..	..	..	..
Longueuil (Qc)	416 522	566	136	-0,4	2	20	-18	4,9
London (Ont.)	388 615	592	152	-1,6	7	15	-8	4,4
Gatineau (Qc)	276 338	396	143	-0,7	19	16	3	2,0
Saskatoon (Sask.)	254 569	449	176	-2,9	14	14	0	9,4
Burnaby (C.-B.)	239 059	281	118	3,5	19	3	16	8,2
Halifax (N.-É.)	231 915	505	218	-1,8	20	16	4	1,8
Windsor (Ont.)	218 270	436	200	-2,3	11	16	-5	0,0
Regina (Sask.)	216 555	387	179	-0,4	14	13	1	2,1
St. John's (T.-N.-L.)	204 427	326	159	-0,5	12	13	-1	33,4
Richmond[7] (C.-B.)	203 178	197	97	-11,6	11	2	9	8,6
Richelieu–Saint-Laurent (Qc)	201 182	210	104	-1,4	0	4	-4	0,0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3 — suite
Services de police municipaux desservant une population de 100 000 habitants et plus, Canada, 2015

Services de police municipaux[1]	Population en 2014[2]	Policiers[3]			Embauches[5]	Départs[5]	Perte ou gain net : embauches et départs[5]	Policiers admissibles à la retraite[5]
		Nombre de policiers en 2015	Policiers pour 100 000 habitants en 2015[4]	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente				
	nombre		taux	pourcentage		nombre		pourcentage
Grand Sudbury (Ont.)	165 175	256	155	-2,7	13	10	3	3,9
Sherbrooke (Qc)	162 638	204	125	-1,8	3	3	0	2,9
Saguenay (Qc)	148 123	178	120	0,0	7	11	-4	2,2
Barrie (Ont.)	146 250	238	163	-2,0	1	2	-1	5,5
Lévis (Qc)	142 887	149	104	2,2	6	3	3	8,7
Abbotsford (C.-B.)	140 645	212	151	-1,0	2	4	-2	0,9
Terrebonne (Qc)	137 192	151	110	-0,9	4	4	0	2,6
Coquitlam (C.-B.)	135 002	144	107	-5,1	6	4	2	14,6
Trois-Rivières (Qc)	134 846	160	119	0,0	4	4	0	0,0
Kingston (Ont.)	129 653	192	148	-2,7	6	7	-1	3,1
Guelph (Ont.)	129 079	191	148	-0,7	8	7	1	9,9
Kelowna (C.-B.)	124 951	169	135	-4,0	3	3	0	11,2
Thunder Bay (Ont.)	116 785	223	191	0,2	7	6	1	3,6
Région de Codiac (Moncton) (N.-B.)	116 029	149	128	-5,8	0	11	-11	22,8
Saanich (C.-B.)	113 624	156	137	-0,2	6	7	-1	3,8
Canton de Langley (C.-B.)	111 376	129	116	1,1	2	4	-2	10,1
Delta (C.-B.)	107 151	175	163	-0,8	10	8	2	0,0
Chatham-Kent (Ont.)	105 260	161	153	-2,1	5	3	2	7,5
Région de Roussillon (Qc)	103 991	113	109	-1,6	0	3	-3	6,2
Red Deer (Alb.) (GRC)	101 895	149	146	1,6	7	7	0	8,1
Victoria (C.-B.)	101 190	243	240	-0,4	9	6	3	21,0

.. indisponible pour une période de référence précise
1. Désigne les services de police municipaux autonomes et les municipalités qui sont desservies par la Gendarmerie royale du Canada dont la population est de 100 000 habitants et plus (selon les chiffres de population de 2014).
2. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations postcensitaires provisoires pour 2014 et sont ajustés en fonction des limites des territoires des services de police. Les chiffres de population ajustés en fonction des limites des territoires des services de police pour 2015 n'étaient pas disponibles au moment de la présente publication.
3. Représente le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein) au 15 mai 2015. Ce nombre comprend également les policiers qui sont affectés à des postes dans le cadre de contrats et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers en congé pour une longue période qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.
4. Fondé sur le nombre de policiers au 15 mai 2015 et sur les chiffres de population de 2014. Les chiffres de population sont ajustés en fonction des limites des territoires des services de police. Les chiffres de population pour 2015 ne sont pas encore disponibles.
5. Représente les embauches, les départs et l'admissibilité à la retraite au cours de l'année civile 2014 ou de l'exercice 2014-2015. Le pourcentage de policiers admissibles à la retraite est calculé au moyen de ces données ainsi que du nombre de policiers assermentés qui étaient en fonction le 15 mai 2015.
6. Les données sur les embauches, les départs et l'admissibilité à la retraite n'étaient pas disponibles pour Laval en 2014-2015.
7. Comprend l'aéroport international de Vancouver.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 4
Embauches et départs de policiers, selon la province ou le territoire, Canada, 2014-2015

	Embauches[1]			Départs[2]			Gain ou perte net : embauches et départs	Policiers admissibles à la retraite[6]
	Total	Policiers d'expérience[3]	Recrues diplômées[4]	Total	Retraites	Autres[5]		
Province ou territoire	nombre	pourcentage		nombre	pourcentage		nombre	pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	28	0	100	35	86	14	-7	23
Île-du-Prince-Édouard	13	46	54	11	27	73	2	17
Nouvelle-Écosse	69	22	78	61	79	21	8	14
Nouveau-Brunswick	43	5	95	60	48	52	-17	16
Québec	521	34	66	595	82	18	-74	13
Ontario[7]	773	10	90	874	73	27	-101	7
Manitoba	64	25	75	94	62	38	-30	19
Saskatchewan[8]	112	13	87	96	44	56	16	8
Alberta	457	30	70	307	52	48	150	7
Colombie-Britannique	314	11	89	255	68	32	59	12
Yukon	0	...	...	2	100	0	-2	15
Territoires du Nord-Ouest	1	0	100	6	83	17	-5	9
Nunavut	0	...	...	0	...	...	0	13
Total pour les provinces et les territoires[9]	**2 395**	**20**	**80**	**2 396**	**70**	**30**	**-1**	**10**
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	0	...	...	100	69	31	-100	48
Canada	**2 395**	**20**	**80**	**2 496**	**70**	**30**	**-101**	**11**

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les renseignements sur les embauches n'étaient pas disponibles pour les services de police employant 0,8 % des policiers d'un bout à l'autre du Canada. En outre, les services de police employant 26 % des policiers n'étaient pas en mesure de fournir le niveau d'expérience (policiers d'expérience ou recrues diplômées) de leurs policiers au moment de l'embauche. Ces services de police ont été exclus du calcul des pourcentages.
2. Les renseignements concernant la raison du départ n'étaient pas disponibles pour les services de police employant 0,8 % des policiers d'un bout à l'autre du Canada. Ces services de police ont été exclus du calcul des pourcentages.
3. Comprend les officiers supérieurs, les sous-officiers et les agents qui ont obtenu le statut de policier assermenté avant l'année civile ou l'exercice pour lequel les données sont indiquées.
4. Comprend les policiers rémunérés qui ont obtenu le statut de policier assermenté au cours de l'année civile ou de l'exercice précédant celui pour lequel les données sont indiquées.
5. Comprend les policiers qui sont partis pour des raisons autres que la retraite, notamment parce qu'ils ont été embauchés par un autre service de police, qu'ils ont changé de carrière ou en raison de leur décès.
6. Les renseignements concernant l'admissibilité à la retraite n'étaient pas disponibles pour les services de police employant 0,8 % des policiers d'un bout à l'autre du Canada. Ces services de police ont été exclus du calcul des pourcentages.
7. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.
8. Exclut le personnel de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).
9. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

Note : Représente les embauches, les départs et l'admissibilité à la retraite au cours de l'année civile 2014 ou de l'exercice 2014-2015. Le pourcentage de policiers admissibles à la retraite est calculé au moyen de ces données ainsi que du nombre de policiers assermentés qui étaient en fonction le 15 mai 2015.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et questionnaire supplémentaire de l'enquête.

Tableau 5
Dépenses totales au chapitre des services de police, en dollars courants, selon la province ou le territoire, 2014-2015

		Services de police municipaux[2]		Services de police provinciaux[3]	
	Population en 2015[1]	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente[4]	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente[4]
Province ou territoire	nombre	milliers de dollars	pourcentage	milliers de dollars	pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador[9]	527 756	...	...	55 398	-11,9
Île-du-Prince-Édouard	146 447	12 431	-2,1	...	...
Nouvelle-Écosse	943 002	130 969	1,7	...	...
Nouveau-Brunswick	753 871	66 706	1,1	...	...
Québec	8 263 600	1 588 991	-1,5	963 670	-3,4
Ontario[10, 11]	13 792 052	3 670 259	1,7	1 108 996	5,3
Manitoba	1 293 378	282 945	3,4	...	...
Saskatchewan[12]	1 133 637	177 441	3,8	...	...
Alberta	4 196 457	863 928	0,7	...	...
Colombie-Britannique	4 683 139	501 685	1,9	...	...
Yukon	37 428	...	...	...	...
Territoires du Nord-Ouest	44 088	...	...	...	...
Nunavut	36 919	...	...	...	...
Total pour les provinces et les territoires[13]	**35 851 774**	**7 295 354**	**1,0**	**2 128 064**	**0,7**
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	...	...	...	...	...
Canada	**35 851 774**	**7 295 354**	**1,0**	**2 128 064**	**0,7**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5 — suite
Dépenses totales au chapitre des services de police, en dollars courants, selon la province ou le territoire, 2014-2015

	Gendarmerie royale du Canada					Dépenses totales au chapitre des services policiers	
	Dépenses liées aux contrats de services policiers[5]	Dépenses liées aux services policiers fédéraux et internationaux[6]	Dépenses liées au soutien et aux services fonctionnels[7]	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente[4, 8]	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente[4, 8]
Province ou territoire	milliers de dollars				pourcentage	milliers de dollars	pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador[9]	77 017	11 345	8 707	97 070	...	152 468	...
Île-du-Prince-Édouard	15 384	3 384	2 279	21 048	...	33 478	...
Nouvelle-Écosse	126 674	17 757	13 255	157 687	...	288 655	...
Nouveau-Brunswick	116 738	18 148	25 554	160 441	...	227 146	...
Québec	...	125 512	38 186	163 699	...	2 716 359	...
Ontario[10, 11]	...	251 464	54 873	306 337	...	5 085 592	...
Manitoba	165 311	16 383	34 168	215 862	...	498 808	...
Saskatchewan[12]	190 820	14 711	81 979	287 510	...	464 950	...
Alberta	429 854	38 070	29 970	497 894	...	1 361 822	...
Colombie-Britannique	855 967	95 119	80 655	1 031 741	...	1 533 426	...
Yukon	29 214	1 987	4 044	35 245	...	35 245	...
Territoires du Nord-Ouest	51 696	1 921	3 035	56 653	...	56 653	...
Nunavut	48 670	1 672	3 958	54 301	...	54 301	...
Total pour les provinces et les territoires[13]	**2 107 346**	**597 475**	**380 664**	**3 085 486**	...	**12 508 903**	...
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	342 122	251 479	779 785	1 373 386	...	1 373 386	...
Canada	**2 449 468**	**848 954**	**1 160 450**	**4 458 871**	**-1,4**	**13 882 289**	**0,1**

... n'ayant pas lieu de figurer
1. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet 2015 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.
2. Comprend les services de police municipaux autonomes (c.-à-d. les municipalités qui sont desservies par un service de police non associé à un service de police provincial ou à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]). Comprend également les services de police des Premières Nations qui ne sont pas assurés par les services de police provinciaux ni par la GRC.
3. Comprend les corps de police provinciaux qui fournissent des services policiers aux municipalités et aux régions rurales et qui patrouillent les routes. Plus précisément, ces corps de police comprennent la Force constabulaire royale de Terre-Neuve à Terre-Neuve-et-Labrador, la Sûreté du Québec au Québec et la Police provinciale de l'Ontario en Ontario.
4. Le calcul des variations en pourcentage d'une année à l'autre est fondé sur des montants en dollars constants non arrondis. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour calculer les dollars constants en choisissant 2002 comme année de base (2002 = 100). Les données de l'IPC utilisées pour calculer les dollars constants sont les données les plus récentes qui étaient disponibles au moment de la rédaction du présent article.
5. Comprend les contrats de services policiers dans les provinces et territoires, dans les municipalités et dans les collectivités autochtones. Désigne les services policiers provinciaux et municipaux qui sont fournis par la Gendarmerie royale du Canada.
6. Comprend les programmes policiers fédéraux (enquêtes générales, enquêtes fondées sur des projets, renseignements criminels, services de protection, mobilisation du public et soutien des opérations) et les opérations policières internationales (missions de maintien de la paix, missions de renforcement des capacités et missions de liaison).
7. Comprend ce qui suit : les services techniques et le soutien opérationnel; le soutien scientifique, technique et aux enquêtes; le Programme canadien des armes à feu; la formation avancée des policiers; les paiements de transfert, les services internes; la culture et le patrimoine des services de police au Canada.
8. En raison de changements dans la déclaration des statistiques agrégées par la Gendarmerie royale du Canada en 2014-2015, la variation en pourcentage peut seulement être calculée sur les dépenses totales pour l'ensemble du Canada.
9. La baisse importante des dépenses au chapitre des services de police provinciaux à Terre-Neuve-et-Labrador est attribuable à un paiement ponctuel d'indemnités de départ au cours de l'exercice précédent.
10. L'augmentation importante des dépenses au chapitre des services de police provinciaux en Ontario découle de l'entrée en vigueur d'une augmentation salariale pour les membres de la Police provinciale de l'Ontario, à la suite de deux années de gel salarial.
11. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.
12. Exclut le personnel de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).
13. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 6
Dépenses au chapitre des services de police, en dollars courants et en dollars constants (2002), Canada, 1986-1987 à 2014-2015

	Dollars courants[1]				Dollars constants (2002)[2]			
	Dépenses totales[3]	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Coût par habitant[4]	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Dépenses totales[3]	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Coût par habitant[4]	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente
Année	milliers de dollars	pourcentage	dollars	pourcentage	milliers de dollars	pourcentage	dollars	pourcentage
1986-1987	3 771 205	...	144	...	5 748 789	...	220	...
1987-1988	4 027 809	6,8	152	5,4	5 880 013	2,3	222	0,9
1988-1989	4 389 414	9,0	164	7,6	6 164 908	4,8	230	3,5
1989-1990	4 684 760	6,7	172	4,8	6 263 049	1,6	230	-0,2
1990-1991	5 247 646	12,0	189	10,3	6 693 426	6,9	242	5,3
1991-1992	5 426 887	3,4	194	2,2	6 554 211	-2,1	234	-3,2
1992-1993	5 716 833	5,3	202	4,1	6 805 754	3,8	240	2,6
1993-1994	5 790 165	1,3	202	0,2	6 764 212	-0,6	236	-1,7
1994-1995	5 783 656	-0,1	199	-1,2	6 748 723	-0,2	233	-1,3
1995-1996	5 808 607	0,4	198	-0,6	6 630 830	-1,7	226	-2,8
1996-1997	5 856 055	0,8	198	-0,2	6 587 238	-0,7	222	-1,7
1997-1998	5 989 022	2,3	200	1,3	6 625 024	0,6	222	-0,4
1998-1999	6 209 756	3,7	206	2,8	6 801 486	2,7	226	1,8
1999-2000	6 395 380	3,0	210	2,2	6 884 155	1,2	226	0,4
2000-2001	6 798 531	6,3	222	5,3	7 126 343	3,5	232	2,6
2001-2002	7 269 977	6,9	234	5,8	7 433 514	4,3	240	3,2
2002-2003	7 827 195	7,7	250	6,5	7 827 195	5,3	250	4,2
2003-2004	8 324 176	6,3	263	5,4	8 097 448	3,5	256	2,5
2004-2005	8 758 213	5,2	274	4,2	8 365 055	3,3	262	2,3
2005-2006	9 281 879	6,0	288	5,0	8 674 653	3,7	269	2,7
2006-2007	9 877 071	6,4	303	5,3	9 053 227	4,4	278	3,3
2007-2008	10 544 771	6,8	321	5,7	9 457 194	4,5	288	3,5
2008-2009	11 449 955	8,6	344	7,4	10 035 017	6,1	302	5,0
2009-2010	12 314 197	7,5	366	6,3	10 764 158	7,3	320	6,0
2010-2011	12 651 596	2,7	372	1,6	10 859 739	0,9	319	-0,2
2011-2012	12 952 388	2,4	377	1,4	10 802 659	-0,5	315	-1,5
2012-2013	13 549 594	4,6	390	3,4	11 133 602	3,1	320	1,9
2013-2014	13 596 645	0,3	387	-0,8	11 072 187	-0,6	315	-1,7
2014-2015	13 882 289	2,1	391	1,0	11 088 090	0,1	312	-0,9

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Il s'agit des dollars qui expriment le coût des articles en fonction de l'année où ceux-ci sont achetés.
2. Il s'agit des dollars d'une année de base précise qui sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour calculer les dollars constants en choisissant 2002 comme année de base (2002 = 100). Il est à noter que les données historiques en dollars constants sont révisées annuellement puisque l'année de base du calcul change périodiquement. Les données de l'IPC utilisées pour calculer les dollars constants sont les données les plus récentes qui étaient disponibles au moment de la rédaction du présent article.
3. Les dépenses de fonctionnement totales comprennent les traitements, les salaires, les avantages sociaux et les autres dépenses de fonctionnement qui figurent dans le budget du service de police, de même que les avantages sociaux payés par d'autres sources publiques. Les recettes, les recouvrements et les coûts qui font partie des dépenses en immobilisations du service de police sont exclus.
4. Les coûts par habitant sont calculés au moyen des statistiques démographiques fondées sur les estimations postcensitaires provisoires fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note : Alors que la plupart des données sur l'effectif policier obtenues dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière reposent sur le jour de l'instantané (le 15 mai 2015 pour les données les plus récentes), les données sur les dépenses portent sur l'année civile ou l'exercice (2015 pour les données les plus récentes).

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation et Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.